
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 16 avril 2025 à 9 h
par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Émilie Thuillier, Présidente du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
M. Alex Norris, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE25 0599

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 16 avril 2025.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE25 0600

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA25 30 04 0074 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles en date du 1^{er} avril 2025;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement de crédits à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, au montant de 1 620 792,95 \$, taxes incluses, provenant des programmes de protection des bâtiments de compétence locale (CL) 66033 et d'accessibilité universelle (AU) 66130, et ce, dans le cadre du contrat de travaux de mise aux normes du système de filtration, la démolition et la reconstruction des bassins de la piscine du parc Saint-Georges et la réfection du massif électrique.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1256913002

CE25 0601

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 88 000 000 \$ afin de financer les travaux prévus dans le cadre du programme Aménagement-Assomption », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1258900001

Levée de la séance à 9h03

70.001

Les résolutions CE25 0599 à CE25 0601 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Émilie Thuillier
Présidente du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville